



**DISCOURS DE SEM PIERROT RAJAONARIVELO, MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES**

A L'OCCASION DU 67e ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE D'INDONESIE

-12 SEPTEMBRE 2012-

MONSIEUR LE CHARGE D'AFFAIRES,

EXCELLENCES,

MESDAMES, MESSIEURS,

Permettez-moi, avant toute chose, de vous remercier de l'insigne honneur que vous avez daigné m'accorder en m'associant aujourd'hui, dans cette belle résidence « Wisma Indonesia », à la célébration du 67ème anniversaire de la République d'Indonésie.

A cette occasion, je n'aurai garde d'exprimer au nom du Président de la transition, Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, au nom du gouvernement d'union nationale et au nom du peuple malgache, mes cordiales félicitations ainsi que mes vœux de bonheur et de prospérité au peuple indonésien et à ses dirigeants.

Tel le parfum suave d'une guirlande de fleurs de Java, de Nosy-Be et de Tahiti avec laquelle nous, riverains de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique, avons coutume d'honorer nos hôtes de marque, tels sont ressentis les émouvants messages d'amitié, de fraternité, de soutien moral et d'encouragement à la réconciliation nationale que mes compatriotes et moi avons reçus en ce jour mémorable de la part du digne représentant de nos lointains cousins d'Indonésie, messages auxquels je me dois de répondre.

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Comme vous venez de l'évoquer, Madagascar traverse depuis 2009 une période de transition, due à l'une des crises politique les plus préoccupantes qui ont jalonné son histoire postcoloniale.

En 2010, le peuple malgache a adopté par référendum une constitution qui stipule dans son préambule que la préservation de la paix est considérée comme l'une des conditions requises pour le développement durable et intégré de ce pays.

C'est dans cette constitution qu'est exprimée la légalité constitutionnelle à laquelle la nation toute entière aspire à retourner à l'exception, bien entendu comme dans tous les pays du monde, des réfractaires à la loi.

Il y a effectivement lieu de reconnaître que le retour à la légalité constitutionnelle constitue le seul gage de stabilité interne et de reconnaissance internationale qui permettra à la République de Madagascar de retrouver la place qui lui revient dans le concert des nations.

Pour ce faire, nous n'aurons de cesse de répéter qu'il faut passer par l'organisation d'élections libres, transparentes et justes.

Certes, la tâche n'est pas aisée car nous ne pouvons pas faire abstraction de la fragilité du contexte socio-économique dans lequel nous nous trouvons. Et ce, d'autant plus que, comme toujours, les tentations sont nombreuses.

Mais nous faisons confiance en la sagesse ancestrale qui prône dans sa philosophie la foi en un Dieu qui hait le mal et pour qui tout est possible (Andriamanitra tsy tia ratsy sady mahay ny zavatra rehetra).

Nous sommes convaincus que grâce à l'appui déjà effectif de la communauté internationale, nous surmonterons, comme dans une course d'obstacles, chacune des difficultés semées sur notre parcours et que nous avons déjà pris le soin d'identifier à l'avance.

Le gouvernement d'union nationale reste en tout cas vigilant et il se félicite aujourd'hui de savoir que votre nomination en qualité de Chargé d'affaires en pied de la République d'Indonésie à Madagascar, doit être considérée comme une preuve tangible de l'attention particulière que votre gouvernement entend de nouveau accorder au processus qui y est engagé depuis la signature le 17 septembre 2011 par les représentants des partis politiques et de la société civile de la feuille de route de sortie de crise. Et ce, comme vous avez tenu à préciser, depuis le départ de votre prédécesseur il y a un peu plus de deux ans.

Vous avez également rappelé à notre attention les programmes d'activités dans les domaines économique et socio-culturel mis en œuvre par l'ambassade d'Indonésie en vue de promouvoir la coopération bilatérale entre les deux pays.

Grâce aux dons que vous avez remis à une frange de la population se trouvant dans le besoin, de nombreuses souffrances ont été apaisées.

Dès lors, comment ne pas exprimer nos sentiments respectueux et reconnaissant à l'endroit de votre gouvernement et de votre ambassade.

Je vous prie également de bien vouloir transmettre mes remerciements à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de la République d'Indonésie pour l'aimable invitation qu'il m'a adressée à l'occasion du Bali Democracy Forum, à laquelle j'aurai le grand plaisir de me rendre.

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Au vu de la même conviction que nous partageons, à savoir la proximité par le cœur des peuples de nos deux pays, je reste persuadé que les relations d'amitié et de coopération qui existent si heureusement entre la République de Madagascar et la République d'Indonésie se développeront davantage dans l'intérêt des générations à venir.

Terimakasih Banyak ! (Prononcer : tri-ma-ka-si-banià).

Je vous remercie de votre aimable attention.

Pierrot RAJAONARIVELO

Ministre des Affaires étrangères

Antananarivo, 12 septembre 2012

Normal 0 21 false false false FR X-NONE X-NONE

NDLR : l'actuel chargé d'affaires de l'ambassade de l'indonésie se nomme Artanto Salmoen.